

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer du 25 mai 2016 : focus sur les marchés et la consommation des Français

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 25 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Hervé Jeantet.

À l'international, une demande soutenue, des cours en hausse et une baisse marquée des disponibilités en saumon

Depuis le début de l'année 2016, la production mondiale de saumon est en net recul (micro-algues sur les côtes chiliennes et augmentation contenue de la production norvégienne). Malgré des cours en hausse, la demande reste soutenue en Europe et aux États-Unis. Les prix du cabillaud, dont la saison démarre lentement, se maintiennent à un niveau élevé, soutenus par une demande dynamique en Europe.

En France, la baisse des débarquements (sauf des petits pélagiques) et la hausse du prix moyen à la première vente en criées, observés en 2015, se poursuivent

Au cours des douze derniers mois (cumul annuel mobile à fin avril 2016), les volumes mis en vente en halles à marée ont reculé de 3 % par rapport aux douze mois précédents pour toutes les espèces, sauf ceux des petits pélagiques qui se stabilisent. Le prix moyen a augmenté de 5 % à 3,32 €/kg et la valeur des ventes de 2 %.

Recul des achats des Français en poissons frais, mais ralentissement de la déconsommation de cabillaud

Sur les douze derniers mois (cumul annuel mobile à fin mars 2016), les achats des ménages français en poissons frais ont reculé de 1 % en volume (par rapport aux douze mois précédents), tandis que le prix moyen d'achat a augmenté de 3 %. Les achats de saumon frais ont continué d'augmenter (+ 7 %) et la baisse de ceux de cabillaud semble ralentir (- 5 % sur douze mois, mais - 1 % sur le premier trimestre 2016). Les prix moyen du saumon et du cabillaud ont augmenté respectivement de 1 % et 5 %, suivant la hausse des prix sur le marché mondial pour ces deux espèces. À noter, depuis le début de l'année 2016, une reprise de la consommation en poissons frais : + 4 % en volumes achetés sur le premier trimestre (par rapport au premier trimestre 2015).

La consommation de produits traités a, quant à elle, augmenté de 3 %, tirée par les achats de poissons fumés (+ 1 %) et de crevettes et gambas cuites (+ 8 %), le prix moyen de ces produits traités étant en hausse de 1 %.

Les volumes achetés en truites fraîches ont progressé de 8 % et ceux de truites fumées de 21 %, avec une augmentation respective de prix de 5 % et 1 %.

Sur le marché des coquillages, les achats de moules et de noix de Saint-Jacques ont régressé respectivement de 2 % et 6 %. Par contre, ceux de coquilles Saint-Jacques entières ont augmenté de 21 % dans un contexte de baisse de prix (- 4 %) et de bonnes disponibilités.

Quant à la consommation de crustacés réfrigérés, elle a baissé de 3 %, malgré une hausse de 10 % des achats de langoustines.

La consommation de produits surgelés et de conserves de la mer a continué de régresser (respectivement - 5 % et - 2 % sur les quatre derniers trimestres se terminant au premier trimestre 2016).

Premières tendances de bilan pour 2015 : les Français reporteraient une partie de leurs achats de saumon vers le cabillaud et la truite fumée serait de plus en plus appréciée

Selon le panel de consommateurs Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer, l'augmentation de la consommation de saumon en 2015 proviendrait pour moitié, d'un report de volumes d'autres espèces déconsommées (cabillaud en majorité) et d'une croissance de l'achat des poissons frais.

Une autre tendance observée : la truite fumée aurait consolidé son recrutement contrairement au saumon fumé, devenu un produit dont la consommation se concentre de plus en plus sur la période des fêtes. La hausse de prix du saumon fumé de ces dernières années aurait ainsi profité à la truite fumée, la croissance du marché de la truite fumée étant due pour 35 % à des transferts depuis le saumon fumé.

Plusieurs sujets de fond ont également été abordés par les membres du Conseil spécialisé lors de cette réunion. Les différentes démarches de qualité, mises en place par les acteurs, s'appuyant soit sur les signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) comme les AOP (appellations d'origine protégée), IGP (indication géographique protégée), STG (spécialité traditionnelle garantie) ou Label Rouge, soit sur des démarches interprofessionnelles comme la "Charte qualité - Aquaculture de nos régions", ont été présentées. L'engagement des filières dans ces démarches a été salué et reconnu comme une voie à poursuivre pour répondre aux attentes des consommateurs.

Un point de situation de la filière des algues a été fait devant le Conseil spécialisé, permettant d'envisager la manière dont ce secteur se développera dans les prochaines années et aura à se structurer.

Enfin, une présentation de la filière irlandaise des produits de la pêche et de l'aquaculture, pour laquelle la France constitue le principal marché, a été faite au Conseil spécialisée, permettant d'une part de renforcer la réflexion stratégique française avec des éléments de méthode et de prospective déployés en Irlande et d'autre part d'imaginer, à plus court terme, des partenariats commerciaux avec les opérateurs irlandais.

Le Conseil spécialisé a également permis aux représentants professionnels des filières de la pêche et de l'aquaculture d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés rencontrées, dans le contexte actuel, par les entreprises pour leur approvisionnement en carburant et d'exprimer le souhait que des dérogations puissent leur être accordées pour ne pas être soumises aux restrictions décidées par les autorités préfectorales. Ils ont rappelé à cet égard la complexité de la logistique des produits de la mer (préservation de la fraîcheur, éclatement des points d'approvisionnement, distance entre centres de production et de consommation) qui pourrait se trouver fragilisée par les décisions de rationnement et l'accroissement de l'affluence dans les stations-service.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière « pêche et aquaculture » sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [etudespecheaquaculture](http://etudespecheaquaculture.fr)